PRÉSENCE DU GENRE GREVEA BAILL. EN AFRIQUE CENTRALE OCCIDENTALE

R. LETOUZEY

LETOUZEY, R. — 21.10.1977. Présence du genre Grevea Baill. en Afrique centrale occidentale, *Adansonia*, ser. 2, 17 (2) : 119-123. Paris. ISSN 0001-804X.

RÉSUMÉ : Au Congo-Brazzaville ont été récoltés dernièrement des échantillons avec fleurs ♂ et jeunes fruits d'une liane dioïque appartenant incontestablement au genre *Grevea* Baill. connu seulement en Afrique orientale et à Madagascar; les caractères de cette troisième espèce du genre (*Grevea bosseri* R. Let.) n'apportent malheureusement aucune nouvelle information sur la position de ce genre aux affinités mal connues, classé actuellement parmi les Montiniacées ou les Escalloniacées.

ABSTRACT : In Congo-Brazzaville, specimens have been recently collected, with ♂ flowers and young fruits, of a dioecious liana. It clearly belongs to the genus *Grevea* Baill. hitherto known from East Africa and Madagascar; characters of this third species, *Grevea bosseri* R. Let., bring unfortunately no new information on the position of the genus, the affinities of which are poorly known (presently placed among *Montiniaceæ* or *Escalloniaceæ*).

René Letouzey, Laboratoire de Phanérogamie, 16, rue Buffon, 75005 Paris, France.

Au cours de prospections très fructueuses dans le Massif du Chaillu au Congo-Brazzaville, P. SITA & P. CABALION ont récolté un échantillon (*Sita 3869*) d'une liane avec jeunes fruits; ils nous ont soumis ce spécimen, parmi un lot d'autres plantes à intérêt médicinal. Cet échantillon aurait été difficilement identifiable au premier abord si notre ami J. BOSSER, excellent connaisseur de la flore de Madagascar et des Mascareignes, n'avait immédiatement orienté nos recherches sur le genre *Grevea* Baill. représenté à Madagascar. Simultanément notre collègue N. HALLÉ, à qui nous avions montré antérieurement cet échantillon, nous signalait qu'il avait vu passer quelque spécimen semblable au cours d'un rangement de collections d'Afrique centrale; après recherches nous retrouvions, dans un lot de plantes indéterminées du Congo-Brazzaville, un échantillon (*Attims 56*) d'une liane avec fleurs ♂, en apparence extrêmement voisin du premier échantillon et de plus récolté à seulement quelque 200 km au Sud, dans le Mayombe.

L'étude des fleurs ♂ et des jeunes fruits dont nous disposions, comparée aux descriptions des deux espèces connues du genre *Grevea* Baill., nous conduisait à la certitude de l'identification générique proposée, tout en considérant que les échantillons ♂ et ♀ dont nous disposions appartenaient

Source : MNHN, Paris

avec très haute probabilité à une même et nouvelle espèce que nous dédions avec beaucoup de gratitude à J. Bosser :

Grevea bosseri R. Letouzey, *sp. nov.*

Liana; foliis oppositis, novis patagio filiformi albido interpetiolari in pagina superiore petiolorum prorepenti; lamina papyracea, elliptico-ovali (♂) vel (?) obovali (♀), basi cuneiformi, apice obtuso vel rotundato, 3-5 (♂) vel 2-4 (♀) nervorum lateralium jugis. Planta dioica, inflorescentia ♂ axillari racemiformi bracteis parvis triangulis munita, floribus punctis vitreis ornatis; calyce ample obconico limbo angusto crenulato; petalis 4 imbricatis caducis productis carnosis; disco concavo carnoso calyce adhærenti; stamina 4 erecta, filamentis brevibus crassis, antheris productis; flore ♀ solitario terminali. Fructus novus ovoideus levis, calycis undulati lamina coronatus; stylus conicus crassus, apice longe bifidus cum ramis stigmaticis ipsis profunde bifidis; loculis 2, septo (imperfecto?) divisis, dissipimento in texto placentario semina nova aliquot gerenti.

Liane s'élevant á 25 m de hauteur et atteignant 10-12 cm de diamétre á la base, présentant sur la tige des nœuds en *bourrelets* tous les 15-20 cm, à écorce grisâtre légèrement rugueuse (*fide* P. Cabalion). Jeune tige à écorce *jaunâtre* avec *fissures et lenticelles* longitudinales, portant des rameaux opposés.

Feuilles simples opposées avec une *garniture blanchâtre*, laineuse pilifère pour les trés jeunes feuilles, puis cireuse scoriacée, puis vernissée et massive, disposée en *frange interpétiolaire remontant sur la face supérieure des pétioles;* pétiole 10-15 (-25) mm, *canaliculé* dessus. *Limbe* entier á marge complétement *ourlée* dessous, *papyracé*, présentant un dimorphisme sexuel semble-t-il : pour les pieds ♂, limbe *elliptique-ovale* atteignant 8,5 × 19 cm, cunéiforme á la base, obtus au sommet avec petit acumen et 3-5 paires de nervures latérales; pour les pieds ♀, limbe *obovale* atteignant 6,5 × 13 cm, cunéiforme à la base, arrondi au sommet avec petit acumen deltoïde à apex obtus et 2-4 paires de nervures latérales; nervures latérales obliques, anastomosées à 2-3 mm de la marge; réseau de nervilles ultimes *caractéristique* avec nervilles dichotomisées non anastomosées, les terminales en cul-de-sac.

Plante *dioïque* semble-t-il. *Pieds* ♂ avec inflorescences axillaires racémiformes sur jeunes rameaux aoûtés ou parfois terminales sur très jeunes et courts rameaux. Pédoncule ne dépassant pas 3 cm de longueur, de même l'axe portant jusqu'á 8 fleurs au maximum; petite *bractée* triangulaire en console à la base du pédicelle, avec marge blanchâtre et recouverte intérieurement d'un revêtement analogue á celui des pétioles; pédicelle 4 mm avec lignes longitudinales. *Fleur* réguliére, á *calice* obconique évasé, 2 mm de hauteur et 6 mm de diamètre, soudé intérieurement á un *disque* concave, á surface charnue avec *ponctuations cristallines*, laissant libre le *limbe* du calice sur 1 mm de hauteur, celui-ci également avec ponctuations, crénulé et bordé par une marge blanchâtre; *4 pétales* imbriqués, caducs, allongés, 4 × 8 mm, rétrécis vers la base, arrondis au sommet, charnus avec nervures longitudinales, ponctuations et marge mince légèrement et irrégulièrement festonnée-déchiquetée; *4 étamines* insérées sur le bord du disque et alternes avec les pétales, dressées, á filet épais et aplati haut de 1 mm, à anthére

Source : MNHN, Paris

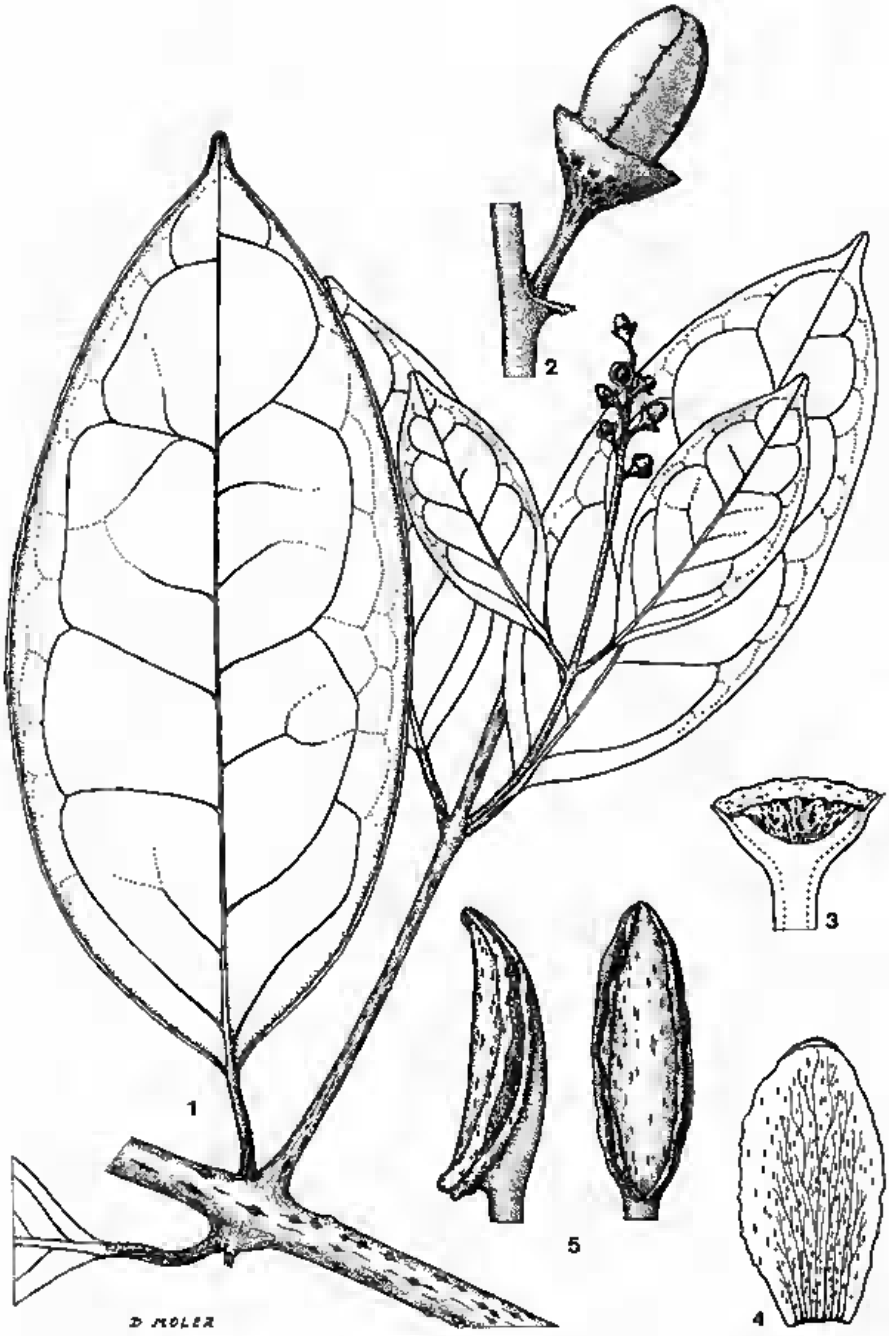

Pl. 1. — **Grevea bosseri** R. Let., ♂ : **1**, rameau avec fl. ♂ × 2/3; **2**, fleur ♂ × 10/3; **3**, calice × 4; **4**, pétale × 4; **5**, étamine × 6. (1-6 : *Attims* 56).

Source : MNHN, Paris

Pl. 2. — **Grevea bosseri** R. Let., ♀ : **1**, rameau avec fruit × 2/3; **2**, base pétioles × 4/3; **3**, base jeunes pétioles × 2; **4**, limbe dessous × 2; **5**, nervation × 2/3; **6**, fruit × 2. (1-2, 4-6, *Sita 3869*; 3 (♂) : *Attims 56*).

Source : MNHN, Paris

large de 2 mm et haute de 5,5 mm, arrondie à la base et obtuse au sommet, à connectif *très épais* et loges latérales à déhiscence longitudinale avec parois minces *criblées* de ponctuations au voisinage du connectif.

Pieds ♀ avec fleur *terminale solitaire. Jeune fruit*, à pédoncule robuste 10-20 mm, vert clair, *ovoïde*, atteignant 14 × 22 mm, *lisse extérieurement*, couronné au sommet par le *limbe* onduleux du calice, analogue à celui de la fleur ♂, entourant un *style* conique épais haut de 5-6 mm, se divisant en 2 branches elles-mêmes bifides, formant ainsi *4 branches* subégales, hautes de 8-9 mm, à surface stigmatique papilleuse jaunâtre sur leurs faces interne et latérales; *2 loges* avec cloison médiane (incomplète?) supportant quelques (jeunes) *graines* aplaties noyées dans un tissu placentaire. (Le faible nombre de jeunes fruits disponibles dans les Herbiers de Paris et de Brazzaville ne permet pas de fournir une plus complète description de l'intérieur du fruit). — Pl. 1 et 2.

SYNTYPES : *Sita 3869*, Congo, Massif du Chaillu au NNE (frontière gabonaise) de Divenié, route Mwolo-Kuyi, forêt d'altitude entre Malinga et Louambitsi, j. fr., 3.2.1975 (holo-, P; iso-, IEC); *Attims 56*, Congo, Mayombe entre Loubano (= Dolisie) et Mvouti, col du Bamba, fl. ♂, 6.1.1969 (holo-, P; iso-, IEC).

Cette espèce lianescente se distingue facilement des deux autres espèces connues, arbustives (*Grevea madagascariensis* Baill. de Madagascar et du Kenya; *Grevea eggelingii* Milne-Redh. du Mozambique et de Tanzanie) par ses feuilles, ses inflorescences et fleurs mâles, son fruit.

L'homogénéité des caractères de ces 3 espèces ne permet guère de modifier la conception du genre *Grevea* Baill. et la place de celui-ci reste donc toujours incertaine. Rapproché par MILNE-REDHEAD (Hook., Ic. Pl. 36 : 3541-3544, 1962), à défaut d'autre solution, du genre monospécifique *Montinia* Thunb. d'Afrique du Sud et du Sud-Ouest[1] au sein d'une famille des Montiniacées, celle-ci se trouve maintenue par VERDCOURT (Fl. Trop. East Africa, Montiniaceæ : 1, 1973), alors que HUTCHINSON (Gen. fl. Pl. 2 : 30, 1967) range *Montinia* Thunb. et *Grevea* Baill. dans les Escalloniacées, parmi les Cunoniales, les écartant ainsi, tout comme cette dernière famille elle-même, des Saxifragacées et des Saxifragales.

C.N.R.S.,
Laboratoire associé n° 218.

1. On peut souligner ici que *Montinia* Thunb. et *Grevea* Baill. possèdent peut-être des principes chimiques voisins : « pungent principle » de *Montinia caryophyllacea* Thunb. (= *M. acris* Linn. f.), cf. MILNE-REDHEAD, *loc. cit.* : 3 et « substance brûlante et piquante » de *Grevea madagascariensis* Baill., cf. CAPURON, Adansonia 9 : 512, 1969. P. CABALION nous a indiqué que, comme pour celle dernière espèce, les feuilles froissées de *Grevea bosseri* R. Let. exhalent une odeur fortement piquante; ce phytochimiste a d'ailleurs entrepris une étude des racines et écorces de *Grevea bosseri* R. Let.

Source : MNHN, Paris